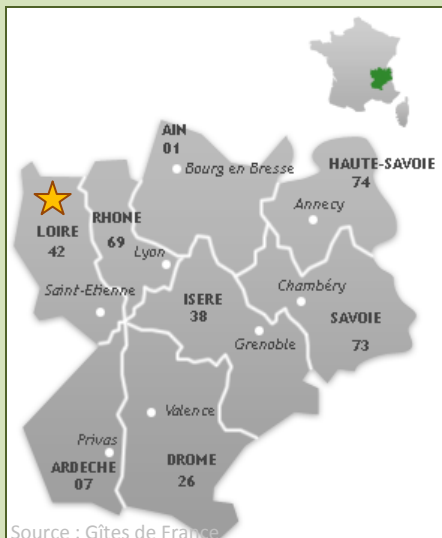


FICHE 9 : « PROJET TERRITORIAL DE SANTE »

INFORMATIONS :

Territoire concerné :

Communauté de Communes des Vals
d'Aix et Isable (42)



Source : Gîtes de France

Maîtrise d'ouvrage :

Communauté de Communes des Vals
d'Aix et Isable

Procédure Territoriale : aucune

Contact :

Corinne Gayte

SITE DE PROXIMITE POUR L'EMPLOI ET LA
CREATION D'ACTIVITES AIX ET URFE
04 77 65 17 64

sp.aixeturfe@wanadoo.fr

L'ACTION

Descriptif

Élaboration d'un projet territorial de santé permettant la réalisation d'une **maison de santé pluridisciplinaire**.

Ce projet repose notamment sur les points suivants :

- ✓ mise en place d'un **dossier commun** pour les médecins ;
- ✓ mise en place de **consultations conjointes** entre infirmières et médecins ;
- ✓ un **groupe de pairs** sera assuré par les médecins généralistes et intégrera les médecins du canton du Pays d'Urfé ;
- ✓ appel à des compétences extérieures pour des **consultations de spécialistes médicaux** (diététicien, psychologue, orthophoniste...);
- ✓ **amélioration de la coordination des soins** pour les dentistes, les infirmières, les urgences bronchiolites, le maintien à domicile, la prise en charge coordonnée des maladies chroniques (diabète...);
- ✓ **partage et délégation des tâches** notamment entre les médecins et les infirmières.

L'objectif d'un tel projet est de **faciliter l'arrivée de nouveaux professionnels de santé et améliorer la permanence des soins** sur le territoire de la communauté de communes.

Les bénéficiaires sont :

- ✓ la population ;
- ✓ les professionnels de santé.

Dimension collective

Le projet a été mis en place de manière collective à la fois par les acteurs de santé et la collectivité qui se sont d'ailleurs regroupés en une association début 2010. C'est cette association composée d'élus et de professionnels de la santé qui va suivre toute l'opération immobilière du projet et travaillera à terme sur son fonctionnement.

CONTEXTE

Problèmes à résoudre

- ✓ Difficulté pour les médecins à trouver des remplacements.
- ✓ Locaux vétustes de certains professionnels de santé.

Éléments du contexte ayant joué en faveur de l'action

- ✓ Augmentation de la population et notamment de la population de 75 ans et plus.
- ✓ Démarche initiée par la collectivité et en même temps par les professionnels eux-mêmes.

Les éléments ayant joué en sa défaveur

- ✓ La présence à la tête des acteurs de santé d'une personne qui était peu favorable au projet.

ÉMERGENCE DU PROJET

Genèse du projet

Le projet a été initié par les élus de la communauté de communes et les acteurs de la santé qui au même moment ont senti la nécessité d'agir.

Acteurs mobilisés

- ✓ Un comité de pilotage public/privé.
- ✓ Les bénéficiaires finaux.

Convergence des acteurs

C'est le prestataire qui a réalisé l'étude de faisabilité et d'opportunité qui a vraiment su rassembler tous les acteurs autour du projet.

Processus de déclenchement

Si les élus réfléchissaient déjà à un projet de santé, c'est suite à un courrier signé des différents acteurs de santé du territoire faisant état de leurs problèmes et sollicitant les élus pour réfléchir à des solutions que le projet a réellement démarré.

Phase préliminaire

Une recherche d'expériences et une mise en relation avec des collectivités à l'initiative de maisons de santé pluridisciplinaires ont été menées par le Site de proximité.

Dans un premier temps, un diagnostic a été réalisé à l'aide de données de l'Insee et de l'URCAM (Union Régionale des Caisses d'Assurance Maladie). Puis, une étude de faisabilité et d'opportunité a été commandée à un bureau d'études spécialisé dans le domaine de la santé. Le travail a alors été mené en consultant les différents corps de santé et en réunissant un panel représentatif de la population afin de faire émerger les besoins. Cette phase a duré environ 1 an et 3 mois.

Phase de formalisation

Le projet est actuellement en cours de formalisation.

MISE EN ŒUVRE

Les étapes

- ✓ Premières réflexions : 2007.
- ✓ Etude de faisabilité et d'opportunité : cahier des charges, recrutement prestataire, recherche de financement, réalisation de l'étude : 18 mois (mi 2008 à fin 2009).
- ✓ Création de l'association : début 2010.
- ✓ Recrutement d'un maître d'œuvre et d'un architecte : avril 2010.
- ✓ Dépôt d'un dossier « Pôle d'Excellence Rurale » (PER) : octobre 2010.

Compétences mobilisées

- ✓ Animation et mobilisation d'un groupe.
- ✓ Validation collective.
- ✓ Ouverture à d'autres expériences.

Coût de l'action

Le projet est évalué à 2 Millions d'euros.

Les financements proviennent du PER, de la DDR (Dotation de Développement Rural), du FEDER (Fonds Européen de Développement Régional) et de la Communauté de Communes des Vals d'Aix et Isable.

Les difficultés rencontrées

Le dialogue a été difficile entre les corps de métier.

Solution apportée

C'est le prestataire chargé de l'étude, dirigé par un médecin qui a réussi à réunir tous les acteurs et à les faire adhérer au projet.

RETOUR D'EXPERIENCE

Résultats actuels

Création de l'association (adhésion de tous les professionnels de santé du territoire).
Achat d'un terrain et recrutement d'un maître d'œuvre.

Résultats attendus dans le futur

La création d'une maison de santé pluridisciplinaire début 2012.

Bilan de l'action

Enseignements retirés

Un tel projet s'il est porté uniquement par une collectivité est voué à l'échec, il faut un engagement des professionnels de santé.

Effets inattendus

Les acteurs ont tellement eu envie de s'investir et de participer au projet qu'ils ont créé une association pour gérer la mise en place et dans le futur le fonctionnement de la structure.

TRANSFERT

Il n'y a pas encore eu de transfert du projet à un autre territoire.

Ce qu'il faut retenir si on est intéressé par ce projet:

- ✓ Travail avec un bureau d'études spécialisé dans le domaine de la santé.
- ✓ Réunion d'un panel représentatif de la population durant l'étude de faisabilité.
- ✓ Engagement et motivation des acteurs de santé.